

Les élus du groupe
Doubs Social Ecologique et Solidaire
du Conseil départemental du Doubs

À l'attention de :
Christine Bouquin
Présidente du Conseil départemental du Doubs

Objet : Demande d'une mission d'information et d'évaluation au sujet des pollutions des cours d'eau du département du Doubs.

30 ans après les alertes des pêcheurs suite aux premières mortalités massives de poissons dans les rivières du Doubs, 11 ans après la manifestation de Goumois qui marque le début de l'implication de la société civile pour sauver les cours d'eau, 6 ans après la réception du rapport Vindimian par le Département du Doubs et le ministère de l'Écologie qui proposait des mesures pour viser un label d'excellence environnemental, presque 3 ans après l'étude chrono-environnement qui considère que les excès d'azote contaminant la Loue avait essentiellement une origine agricole, 9 mois après la validation par l'EPAGE concerné des concentrations maximales admissibles de nutriments dans le bassin-versant du Haut-Doubs et de la Loue, 3 mois après la signature du plan rivières karstiques 2022-2027 qui doit fixer des objectifs quantifiables, mesurables, et atteignables progressivement, quelques jours après le dernier épisode de mortalité qui arrive pour la première fois avant la période de reproduction des poissons, nous sollicitons une mission d'information et d'évaluation pour :

- Dresser le bilan des mesures prises par le Département depuis le rapport Vindimian ;
- Dresser le bilan de la politique de subventionnement du Département se rapportant à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, que ce soit sur le volet gestion, assainissement et soutien à l'activité agricole ou agro-alimentaire et ses critères de conditionnalités ;
- Evaluer l'action du service d'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE) du Département ;
- Evaluation de la mobilisation des fonds disponibles et destinés à la sauvegarde et à la prévention des pollutions aquatiques que peut solliciter le département ;
- Evaluer l'incidence des pollutions sur le tourisme et l'image du département ;
- Evaluer la pertinence et la publicité des indicateurs et des mesures utilisés pour déterminer l'état écologique et chimique des cours d'eau ;
- Evaluer le suivi des engagements rappelés dans le plan rivières karstiques 2022-2027 et le plan fromagerie, dont le département est co-animateur avec la préfecture ;
- Etablir une liste d'actions à envisager pour restaurer la qualité de l'eau des rivières et un calendrier de mise en œuvre, par le département directement ou par ses représentations dans les organismes ayant une compétence « eau et assainissement » ou « GEMAPI », avant et après le rendu du rapport scientifique sur les flux admissibles.

Raphaël Krucien



Claude Dallavalle



Aly Yugo



Georges Ubbiali



Albert Matocq- Grabot



Géraldine Leroy



Magali Duvernois



Marie-Christine Durai



Christine Coren-Gasperoni



Damien Charlet



Monique Choux



Jeanne Henry

